

AVIS

SOCIETE D'EXPLOITATION DES PORTS DU DETROIT

- Accord en date du 13 juillet 2022



Ville de LE PORTEL
Monsieur Olivier BARBARIN
Maire de LE PORTEL
51 rue Carnot
62480 LE PORTEL

Notre référence : 000218
CRo/SV

V/Référence : YP/LC/2022-178
Dossier suivi par Mme NEIRYNCK

Affaire suivie par :
Christophe ROBERT
christophe.robert@portboulognecalais.fr
03 21 99 66 48

A Boulogne/Mer, le

13 JUL. 2022

Objet :
PC 62 667 22 003
Accord sur PC LOCAL OCEAN

Monsieur le Maire,

Nous avons l'honneur de vous faire part de l'accord de la Société d'exploitation des Ports du Déroit (SEPD) sur le dossier PC 62 667 22 003 déposé par la société LOCAL OCEAN portant sur la construction d'une ferme aquacole à LE PORTEL, 23 quai de l'Europe.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération distinguée.

Christophe ROBERT
Responsable du service domanial et immobilier
du Port de Boulogne/mer



Société d'Exploitation
des Ports du Déroit

www.portboulognecalais.fr

Société Anonyme au capital de 15 000 000 euros
Siège social : 285 Avenue du Mérite Maritime - CS 90283 - 62105
CALAIS Cedex RCS BOULOGNE-SUR-MER B 804 834 711 -
contact@portboulognecalais.fr